

HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

CHAPITRE ONZIÈME

X

M. PIERRE-THOMAS BOUDREAU, NEUVIÈME
CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Pierre-Thomas Boudreau avait été ordonné prêtre, le 20 du mois d'octobre 1805. C'est le premier prêtre né sur l'île-aux-Coudres. A son ordination, il était âgé de 28 ans moins deux mois, étant né le 21 décembre 1777 (1).

Il prit possession de la cure de l'île un peu avant le milieu du mois d'octobre de l'année 1811.

M. Boudreau était infirme par suite d'une fracture provenant de l'explosion d'un petit canon qu'on avait tiré pendant les vacances de l'été de 1800, sur le *Petit Cap* de Saint-Joachim, lorsque M. Boudreau terminait ses études.

Il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une canne et d'une béquille, et cela même assez misérablement.

M. Boudreau a été un de mes nombreux bienfaiteurs. Ce fut lui qui me donna les premières leçons de grammaire française et qui intercédait pour m'obtenir une pension au petit Séminaire de Québec, où j'ai eu l'avantage de faire mes études. Ce fut aussi lui qui me fit faire ma première communion, en 1812.

M. Boudreau avait un caractère ferme, énergique et une volonté que les obstacles ne rebutaient jamais. Ce furent ces précieuses qualités qui le firent réussir à faire cesser certains abus auxquels la passion pour la chasse avait donné lieu.

Malgré les douleurs continuées qui étaient causées par la fracture qu'il avait reçue dans la cuisse et qui assez souvent donnait lieu à des abcès, il ne négligea aucune partie de son ministère pastoral.

Il fut frappé de paralysie, le 28 de juin 1819, le jour même où le matin il avait chanté le service et fait la sépulture d'un de ses paroissiens, François Gagnon, âgé de 69 ans.

Tous les moyens possibles furent mis en œuvre par sa mère pour le guérir de cette maladie qui, le 22 mai 1822, termina sa douloureuse vie. Il n'était âgé que de 44 ans et 5 mois.

Il fut inhumé dans l'église de l'île-aux-Coudres par M. Label, curé des Eboulements. Il est le troisième prêtre enterré dans cette église. Il n'avait été que 7 ans 8 mois et environ 13 jours curé de l'île-aux-Coudres.

M. Boudreau, que j'ai bien connu, était un prêtre de talents remarquables. Il avait beaucoup étudié depuis qu'il avait été nommé à la cure de l'île-aux-Coudres. Ses sermons étaient à la portée de ses paroissiens, qui, en général, les aimaient beaucoup. Il ne savait pas user de ménagement à l'égard des pêcheurs publics et surtout à l'égard de ceux qui ouvertement profanaient la sainteté du jour du Seigneur.

(1) M. Pierre-Thomas Boudreau fut baptisé par M. Pierre-Joseph Compain, sous le nom de famille de *Laure*, qui était le nom du second mari de sa grande-mère, Marie-Judith Pitre, avec lequel elle n'avait point eu d'enfants. Ce qui est encore plus singulier, c'est qu'en 1774, M. Jean-Jacques Berthiaume avait marié le père de M. Boudreau avec Joseph Tremblay, sous son vrai nom de famille : Pierre Boudreau ; et qu'à peine trois ans depuis ce mariage, le successeur de M. Berthiaume confondait son nom avec celui de son beau-père, en baptisant son fils sous le nom de *Laure* ! En examinant les registres de cette époque, on voit que plusieurs des frères et sœurs de M. Pierre-Thomas Boudreau furent également baptisés ou inscrits dans les registres sous le nom de *Laure*. Voilà comme on s'y prend pour embrouiller les généalogies des familles, qu'on ne peut ensuite refaire que par un travail fatigant et ennuyeux.

Son premier acte inscrit sur les registres de l'île est celui du baptême de Zacharie Leclerc, fils de Joseph Leclerc, du 15 octobre 1811. Son dernier fut celui de la sépulture de François Gagnon, âgé de 69 ans, du 28 de juin 1819.

XI

M. PIERRE DUGUAY, DIXIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Pierre Duguay avait été ordonné prêtre le 9 de mars 1816. Il vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'île-aux-Coudres dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1819.

M. Duguay, que j'ai bien connu, avait commencé ses études à un âge avancé. Il lisait fort lentement et prêchait de même. Il avait un excellent cœur et était d'une bienfaisance incroyable.

A son départ de l'île-aux-Coudres, il alla prendre possession de la cure de la Malbaie, et fut l'ami intime de M. C.-F. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne. Il se montra fort généreux et il aida largement à la construction de ce collège.

Personne ne fut jamais mieux recevant que M. Duguay. Pendant les vacances, il mettait son bonheur à réunir chez lui des écoliers, dont il faisait les délices par sa belle humeur et son dévouement à leur faire passer leurs vacances d'une manière fort agréable. Nous nous sommes vus jusqu'au nombre de six dans son presbytère, et plus ce nombre était grand, plus il était content. Il n'épargnait rien, absolument rien, pour leur faire plaisir et leur procurer ce qu'un écolier aime toujours, des fêtes et des promenades dont il faisait partie et qu'il savait rendre délicieuses par l'intérêt qu'il prenait à leurs jeux.

M. Duguay avait établi pour règle que, pendant les vacances, il fallait aller prendre un dîner chez M. Louis Lelièvre, curé de la Baie-Saint-Paul. La traversée en chaloupe et le dîner étaient, on le pense bien, du plus haut intérêt pour des écoliers de cette époque qui, toujours et à tout âge, étaient des enfants de bonne et belle humeur. Pour la circonstance, M. Lelièvre avait soin de faire préparer un dîner de première classe. Toujours une grosse *dinde* (ou un *dindon*) venait se placer au milieu de la table. Le dîner commencé, c'était comme un feu roulant. On le sait, cette gente écolière est toujours vorace pendant les vacances. Aussi les mets abondants placés sur cette table disparaissaient les uns après les autres, ou plutôt étaient engloutis dans des gouffres béants qui ne disaient jamais : c'est assez.

Le débit des premiers services durait fort longtemps. Puis venaient les desserts dont l'abondance ne cédait en rien à celle des premiers services. Mais il arrivait presque toujours, à cette phase du dîner, que M. Lelièvre, fatigué autant par la longueur du repas que par le sabbat de la gente loquace, finissait par s'endormir sur sa chaise. Alors, le silence se faisait comme par enchantement, et les desserts, les friandises, les raisins, les amandes, les pâtisseries et tous les bonbons disparaissaient de dessus la table, comme du beurre se fond dans une poêle placée sur un brasier ardent. Quand M. Lelièvre se réveillait, tout était disparu, excepté les assiettes vides.

Alors on se levait, on saluait M. Lelièvre, on le remerciait de son bon et copieux dîner, puis on traversait sur l'île. Et M. Duguay riait aux éclats des prouesses de cette bande d'écoliers voraces qui, disait-il, avaient ruiné le vieux curé de la Baie-Saint-Paul.

Le reste des vacances se passait ainsi bellement et joyeusement avec l'aimable curé de l'île-aux-Coudres.

M. Pierre Duguay laissa la cure de

(1) Quand M. Duguay vint curé de l'île, la fabrique devait encore 680 louis sur les ouvrages faits à l'église par M. Boudreau ; il paya cette somme, et mit ainsi la fabrique en dehors de dettes. Il procura à son église une chape, une belle étole pastorale et des cartons d'autel avec cadres dorés qui servent encore et sont bien conservés.

l'île-aux-Coudres vers le 5 novembre 1822, après en avoir été curé pendant trois ans.

Son premier acte porté aux registres fut celui de la sépulture de Marie-Thécle Lajoie, ma bonne et respectable mère, du 6 novembre 1819. Son dernier, celui du baptême de Charles Perron, fils de Pierre Perron et de Marie Mailloux, le 4 novembre 1822.

Après le départ de M. Duguay, la desserte de la cure de l'île-aux-Coudres fut confiée à M. François Labelle, alors curé des Eboulements. M. Labelle était un curé d'une grande vigueur, d'une rare fermeté et d'un zèle fort remarquable. Il garda la desserte de l'île pendant onze mois. Il fit quinze visites à l'île pendant ce temps, et, chaque fois, il y demeurait pendant deux ou trois jours. M. Labelle a laissé dans l'île-aux-Coudres le souvenir d'un excellent prédicateur, dont la voix forte et sonore pénétrait profondément dans les cœurs. C'est lui qui a inhumé le corps de mon vénérable père, Amable Mailloux, à qui je dois rendre le témoignage qu'il savait admirablement se faire respecter et obéir par ses enfants, dont il était le modèle par sa sagesse et sa conduite sans reproches.

XII

M. LOUIS-MARIE LEFÈVRE, ONZIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Louis-Marie Lefèvre fut ordonné prêtre le 18 octobre de l'année 1818. Il arriva à l'île-aux-Coudres vers le premier de septembre 1823, pour en être le curé.

M. Lefèvre se montra, dans sa conduite publique et privée, toujours paisible, doux et réservé. Il était d'une sensibilité extrême. La moindre contradiction qu'il éprouvait l'affectait profondément. Les oppositions de quelques-uns de ses paroissiens turbulents le plongèrent dans la mélancolie. Cette sensibilité, qui avait sa source dans une bonté de cœur incomparable, lui fit verser des torrents de larmes, et lui créa des ennuis que l'amour et le respect de presque tous ses autres paroissiens ne purent distraire entièrement. Je dois ajouter que ces hommes, en très-petit nombre, qui chagrinerent le bon et paisible M. Lefèvre, sont depuis longtemps partis pour une autre vie, où Dieu, j'espère, leur aura fait miséricorde, parce qu'ils ont péché plutôt par un dérangement de leur tête que par suite de leur mauvais cœur. J'ajoute, de plus, que ces tristes hommes n'ont pas laissé d'imitateurs de leur conduite dans l'île, et que, je l'espère sincèrement, ils n'en auront jamais.

Malgré le chagrin que lui causèrent un ou deux de ses paroissiens, et la peine qu'il en ressentit, M. Lefèvre ne manqua jamais de reprendre le mal quand l'occasion s'en présentait. Il sut diriger sa paroisse avec cette prudente et sage fermeté qui assurent le succès pour détruire le mal qu'on veut empêcher, et établir le bien que l'on veut faire.

M. Louis-Marie Lefèvre fut très-estimé des bons paroissiens de l'île-aux-Coudres, et il fut sincèrement regretté lorsque, vers le 30 de septembre 1826, il laissa cette petite cure, qui changeait si souvent de curé, à cause de l'isolement et des difficultés des communications avec la terre ferme, surtout pendant la saison de l'hiver.

A part des misères, grandes ou petites, que l'on rencontre partout, quand on est chargé de conduire les hommes dans le chemin difficile de la vertu ou de les retirer de la voie qui mène à la perdition, un curé, sur la petite île-aux-Coudres, serait bien le plus heureux des mortels s'il pouvait, comme ailleurs, communiquer facilement avec des confrères. Inévitablement il arrive des moments dans la vie d'un curé où il a besoin de voir ses voisins pour les consulter, s'encourager, se rafraîchir l'âme, toujours tourmentée de quelques peines dont il ne peut trouver de remède que dans ces entretiens intimes d'un homme qui, comme lui, ne saurait trouver de soulagement dans des relations avec des paroissiens qui n'ont ni les mêmes pensées, ni les mêmes besoins, ni les mêmes intérêts.

(1) C'est M. Lefèvre qui a publié mon titre clérical.

rêts religieux. Avec des laïques, un curé n'est bien que lorsqu'il doit les rencontrer dans quelques-unes des fonctions du saint ministère. Dans toute autre circonstance, il n'a plus le bonheur qui lui convient. Il ne trouve pas la société pour laquelle il est né, le plaisir qui est fait pour son cœur de prêtre. Il faut qu'alors il languisse, s'ennuie et soit malheureux, s'il a vraiment l'esprit de son saint état.

On comprend donc qu'un curé, isolé sur l'île-aux-Coudres, doit désirer d'en sortir aussitôt que possible, à moins que, comme monsieur le curé actuel, il n'ait la chance d'avoir un confrère comme il a le bonheur d'en rencontrer un dans le bon et vertueux M. Tremblay.

M. Lefèvre avait été curé de l'île-aux-Coudres pendant trois ans.

Son premier acte écrit sur le registre est celui du mariage de René Fortin et de Geneviève Perron, le 20 octobre 1823. Son dernier, celui de la sépulture de Barthélemi Brisson, fils de Jean Brisson, âgé seulement de 17 ans, du 18 septembre 1826.

(La suite au prochain numéro.)

MONUMENT MAISONNEUVE

M. Bourassa a daigné nous faire parvenir le dessin de ce monument exécuté sous sa direction par son élève, M. Hébert. L'élève est digne du maître et le monument sera lui-même digne du héros dont il sera chargé d'honorer la mémoire. Nous espérons faire connaître bientôt aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, cette œuvre d'art et de patriotisme.

Le comité nommé pour aviser aux moyens de mener à bonne fin le projet du monument de Maisonneuve, s'est réuni chez M. le juge Papineau, la semaine dernière, et a rapporté progrès.

Nous sommes heureux de voir quelques-uns de nos plus éminents compatriotes s'intéresser au succès de cette louable entreprise.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La mise en accusation du ministère Broglie a été rejetée par la Chambre en France ; les républicains se sont divisés, mais le gouvernement a eu une majorité de cinquante voix. Les républicains modérés sont heureux de ce triomphe, mais les radicaux sont furieux. On peut s'attendre à de nouvelles crises avant longtemps.

Le mariage du duc de Connaught, le prince Arthur, l'un des fils de la reine Victoria, avec la princesse Louise-Marguerite, fille du prince et de la princesse Frédéric-Charles de Prusse, a été célébré avec pompe, la semaine dernière, au palais de Windsor.

Il y a eu des inondations désastreuses en Hongrie ; beaucoup de vies et d'habitations ont été détruites.

Maison A. Pilon & Cie. — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général.

A. PILON & CIE.,
647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal.
Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*